



RÈGLEMENT Stage Multisport USMV



Stage à destination des 6 - 11 ans
de 9h30 à 17h30
encadré par des moniteurs diplômés d'État.

DÉROULEMENT :

L'accueil se fait habituellement au Centre Sportif Gaillon (28 rue Chanzy - Viroflay) à 9h30. La journée se termine à 17h30. Exceptionnellement le lieu de rendez-vous peut être différent.

Le planning des activités sportives est donné à titre indicatif. Des modifications sont possibles en fonction de la météo, de l'effectif, des souhaits des enfants. Des activités peuvent être limitées en places ou selon l'âge des enfants. Un goûter est offert dans l'après-midi.

RÈGLEMENT FINANCIER :

- Les tarifs (viroflaysiens ou non viroflaysiens) sont à la journée. Une réduction de 10 % sur le prix total de la journée est comprise en cas d'inscriptions familiales. Les tarifs faisant foi sont ceux indiqués sur la page internet des stages multisports.
- L'inscription n'est validée qu'à réception du règlement (à l'ordre de l'USMV).
- Le repas (pris habituellement dans les cantines municipales) est inclus dans le prix de la journée.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

- Inscription pour une ou plusieurs journées multisports à déposer ou à envoyer au bureau de l'USMV avec le règlement financier à l'ordre de l'USMV au 104, route du Pavé de Meudon (stade des Bertisettes), 78220 Viroflay avant la date limite (12 jours avant le premier jour du stage).
- Les enfants n'étant pas entrés au CP dans l'année scolaire en cours ne peuvent pas participer.
- Le responsable légal doit attester avoir répondu non à l'ensemble des questions du questionnaire de santé ([Cerfa 15699](#), à ne pas transmettre) disponible aux bureaux, et sur le site internet de l'USMV. Sinon, un certificat médical de non contre-indication sportive est nécessaire.
- L'USMV se réserve le droit d'annuler des journées de stages si le nombre d'inscrits est inférieur à 11, et à clôturer sans préavis les inscriptions pour des journées en cas de forte affluence.
- En cas d'absence justifiée et sur présentation d'un certificat médical, les jours d'absences seront reportés sur l'inscription au stage des vacances suivantes. Aucun remboursement ni report ne pourra être effectué pour tout autre motif.
- Les éducateurs sont autorisés à pratiquer toute intervention qui serait médicalement indispensable.
- L'USMV et/ou les éducateurs se réservent le droit d'exclure, sans compensation financière, tout enfant perturbant gravement le bon déroulement du stage.
- L'USMV décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol sur le lieu du stage.
- Des photos de groupe peuvent être prises et utilisées pour la communication interne et externe de l'USMV. Vous pouvez exercer votre demande de droit d'opposition à l'utilisation de l'image de votre enfant par courrier à joindre à la demande d'inscription.
- Les enfants se présentant sans être préalablement inscrit ne pourront pas accéder au stage, et les enfants arrivant avant 9h30 ne seront pas accueillis non plus avant cet horaire.
- A partir de 17h30, les enfants ne sont plus sous la responsabilité des encadrants, les parents doivent prendre leurs dispositions pour récupérer ou faire récupérer leurs enfants en indiquant le matin à l'éducateur s'il peut rentrer seul, avec un autre parent ou toute autre personne.

Pour le planning et tout renseignement, consultez <http://www.usmviroflay.fr>, rubrique Multisport.
Vous pouvez également contacter l'USMV, du mardi au vendredi de 14h à 18h, au 01 30 24 14 56, stagesmultisports@usmviroflay.fr ou vous rendre au Stade des Bertisettes, 104, route du Pavé de Meudon à Viroflay.